ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Aides financières pour création d'aires à poser pour les hélicoptères de secours

Question écrite n° 17512

Texte de la question

M. Julien Rancoule interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires concernant les aides que peuvent solliciter les communes, en particulier les plus petites d'entre elles, pour la création et l'aménagement d'aires d'atterrissage destinées aux hélicoptères des services d'urgence tels que la sécurité civile, le SAMU et la gendarmerie. Ces aires d'atterrissage, essentiellement situées en milieu rural, sont cruciales pour garantir une intervention rapide et efficace des secours aériens, notamment dans les régions isolées comme les zones montagneuses. Elles deviennent d'autant plus nécessaires en raison de la désertification médicale qui affecte de nombreux territoires, augmentant la distance entre les villages isolés et les infrastructures de soins d'urgence. Dans ce contexte, M. le député demande à savoir si l'État envisage d'instaurer des mesures de soutien financier spécifiques pour accompagner les communes dans ce type de projets. Il suggère également une aide à l'implantation de systèmes d'éclairage automatiques sur ces aires, facilitant ainsi les opérations nocturnes et améliorant la sécurité des pilotes. Le transport héliporté réduit significativement le délai d'accès aux soins d'urgence, en facilitant non seulement l'arrivée rapide d'une équipe de soins spécialisée mais aussi le transport rapide vers les hôpitaux équipés. Il est donc impératif d'optimiser ces installations pour le bien-être et la sécurité des populations locales. Il sollicite donc de la part de M. le ministre des engagements concrets sur ce dossier, reflétant l'attente importante des élus locaux et des populations concernées.

Données clés

Auteur : M. Julien Rancoule
Circonscription : Aude (3e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 17512
Rubrique : Sécurité des biens et des personnes
Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires
Ministère attributaire : Collectivités territoriales et ruralité

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 avril 2024, page 3398
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)